



Protection des données – Fiche descriptive du traitement

Données personnelles – Dispositif Mur Mur – Volet Maisons individuelles

En réponse aux enjeux climatiques et sociaux, Grenoble-Alpes Métropole a développé une Plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat privé, le dispositif Mur Mur, qui propose différents parcours de services aux propriétaires de logement souhaitant entreprendre des travaux de rénovation énergétique.

L'offre de service « Maisons Individuelles » est construite autour d'un accompagnement gratuit des propriétaires, mis en œuvre par la SPL ALEC. Ce service leur permet de bénéficier d'un conseil personnalisé tout au long du processus de rénovation et de les orienter vers des entreprises labellisées Mur Mur, spécialistes en éco-rénovation.

Depuis début 2021, la Métropole apporte, de plus, une nouvelle prime à l'investissement au bénéfice des propriétaires de maisons individuelles, dont le montant est déterminé en fonction du nombre de postes de travaux traités et des revenus du ménage porteur du projet de rénovation.

Information sur le responsable du dispositif

Le responsable de ce traitement est la Direction de la Transition Energétique / Pôle environnement et services publics de Grenoble-Alpes Métropole.

Coordonnées du responsable de traitement :

Direction de la Transition Energétique
Pôle environnement et services publics
Grenoble-Alpes Métropole - Le Forum
3, rue Malakoff - CS 50053 - 38031 Grenoble cedex
Tél. : 04 76 59 59 59



Informations sur les données

Dans le cadre du dispositif, les données suivantes sont collectées :

- Données d'identité : Nom, Prénom
- Données de contact : adresse postale ; adresse e-mail ; numéro de téléphone ;
- Données relatives aux revenus et à la situation fiscale des ménages ;
- Données relatives aux subventions publiques perçues par le ménage pour son projet de rénovation,
- Données relatives aux bâtiments : date de construction, superficie, caractérisation et

état du bâti, audit énergétique,...

- Données relatives à l'énergie : bilan énergétique thermique du bâtiment, descriptif des systèmes de production chauffage et ECS, consommation énergétique annuelle,
- Données relatives aux entreprises partenaires du dispositif Mur Mur ;
- Devis d'entreprises ;



À quoi nous servent les données ?

Les données collectées ont pour finalité d'assurer la mise en œuvre du Service Public d'Efficacité Energétique qui propose aux propriétaires un accompagnement et des subventions publiques pour la rénovation énergétique de leur logement.



À qui appartiennent les données ?

Les données appartiennent aux propriétaires de maisons individuelles bénéficiant des services de la plateforme Mur Mur- Maisons individuelles



Par quels moyens nous collectons les données ?

Les données sont conjointement recueillies en ligne à partir de formulaire de contacts et d'inscriptions et lors d'un ou plusieurs entretiens physiques ou téléphoniques.



Au bout de combien de temps sont supprimées, archivées ou anonymisées vos données ?

Les dossiers seront conservés 10 années à compter de leur clôture

Information sur le traitement



Accès aux données :

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

Les services concernés de la Métropole, à savoir :

- La Direction de la Transition Energétique et la Direction Foncier et Habitat

Les prestataires chargés de tout ou partie de la mise en œuvre du traitement :

- La SPL ALEC, opérateur principal du dispositif
- L'opérateur SOLIHA en charge de la mise en œuvre du dispositif pour les publics éligibles aux aides de l'ANAH,

- Le prestataire SFERENO en charge du développement de la maintenance de l'outil de gestion en ligne des dossiers *Ariane Territoires*
- Les entreprises labellisées Mur Mur, soit des bureaux d'études thermiques et des artisans (uniquement si consultation par le propriétaire des données dans le cadre de son projet)



Est-ce que des décisions automatisées (sans intervention humaine) basées sur vos données peuvent vous affecter ?

- Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).



Est-ce que toutes vos données doivent être obligatoirement fournies (champs obligatoires) ?

Le recours au dispositif Mur Mur- Maisons individuelles est facultatif pour les usagers. Son utilisation suppose en revanche le recueil de données obligatoires pour bénéficier de l'accompagnement et des subventions proposées.



Est-ce que vos données sont transférées en dehors de l'Union européenne ?

Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.



Sur quel fondement juridique repose le traitement de vos données ?

Article 6.1 a) du RGPD – **la personne concernée a consenti au traitement de ses données** à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques, à savoir, bénéficier de l'offre de service et des aides financières Mur Mur- Maisons individuelles.



Quelles sont les mesures de sécurité mises en œuvre pour protéger vos données ?

Grenoble-Alpes Métropole a adopté une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) et met en œuvre conformément à celles-ci toutes les mesures de sécurité nécessaires à son respect.

Informations sur vos droits



Quels sont vos droits sur les données vous concernant ?

Vous pouvez accéder à vos données, vous opposer à leur traitement, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données et la possibilité de définir des directives sur le sort de vos données après votre décès.

[> Comprendre vos droits informatique et libertés](#)



Comment pouvez-vous exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer vos droits de la manière suivante :

Vous pouvez contacter le service qui traite vos données par courrier postal ou par voie électronique à l'adresse prime.murmur@grenoblealpesmetropole.fr

Vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données (DPO) de la Métropole pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

- Contacter le DPO [par voie électronique](#)
- Contacter le DPO par courrier postal
Le délégué à la protection des données
Grenoble-Alpes Métropole - Le Forum
3, rue Malakoff - CS 50053 - 38031 Grenoble cedex



Réclamation (plainte) auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.



Politique de Confidentialité

Pour plus d'informations, vous pouvez [consulter notre politique de confidentialité](#).